

Questions orales

libertés de la personne en fichant, selon l'appartenance politique, les chefs d'entreprises québécoises?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, ce que nous avons demandé n'est pas très compliqué. Nous avons demandé aux fonctionnaires de nous dire la vérité concernant la participation du fédéral dans les entreprises au Québec.

• (1430)

C'est très important qu'ils le sachent, parce que c'est la vérité qu'on veut que les gens sachent. Ce n'est pas nous qui avons dit, comme le Bloc québécois, le Parti québécois: «On va faire une question gagnante»; pas une question vraie, une question gagnante. On n'a pas voulu dire aux Québécois qu'on était des séparatistes. Le chef du Bloc québécois, le chef de l'opposition, a dit aux Américains, parce qu'ils ne comprenaient pas ce que voulait dire le mot «souverainiste», qui n'est pas dans le dictionnaire français d'ailleurs. . .

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Il est dans le nouveau dictionnaire québécois non approuvé par l'Académie française.

Des voix: Oh, oh!

M. Chrétien (Saint-Maurice): Pour la première année, parce qu'on leur a rentré le clou quelques fois depuis quelque temps.

Il a dit aux Américains: «Je suis un séparatiste.» Mais il n'a pas eu le courage d'aller au Lac-Saint-Jean, d'aller à Trois-Rivières, d'aller à Rouyn-Noranda, d'aller à Montréal et dire: «Je suis un séparatiste». Tout le monde sait que je suis un Canadien et je le serai encore le 31 octobre.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Les Canadiens et nos forces armées méritent mieux que cette politique de dissimulation que semble avoir adoptée le ministère de la Défense nationale. Chaque jour, nous découvrons de nouveaux exemples de tromperie dans la hiérarchie de la Défense nationale. On falsifie les documents fournis en vertu de l'accès à l'information. On entrave les enquêtes policières. On détruit des éléments de preuve.

Nous avons fait de nombreuses mises en garde au ministre de la Défense nationale, mais il a décidé de faire la sourde oreille et continue de faire confiance à ses cadres supérieurs. Les Canadiens n'ont plus confiance.

Quand le premier ministre reconnaîtra-t-il cette absence chronique de leadership au ministère de la Défense nationale?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je crois que le Canada est très bien servi par un très bon ministre de la Défense nationale.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre est comme le ministre de la Défense. Il se cache derrière un camouflage. Le problème réside dans le leadership et il faut aller droit à l'échelon le plus élevé.

Le principe le plus fondamental de la démocratie parlementaire exige que le ministre soit responsable des décisions de ses subalternes.

Pourquoi devrions-nous être surpris de voir des officiers des Forces canadiennes refiler la responsabilité aux autres? Ils ne font que suivre l'exemple de leur ministre.

Je pose la question au premier ministre: Qui prend les décisions au ministère de la Défense nationale? Quand nommera-t-il un ministre qui assumera toute la responsabilité à l'égard de ce ministère?

M. Fred Mifflin (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale et des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, le porte-parole du troisième parti a laissé entendre que des choses avaient été dissimulées.

Je tiens seulement à lui rappeler, à lui, à son parti et aux autres députés, que c'est notre gouvernement qui a ordonné la tenue d'une enquête sur les événements en Somalie et sur le déploiement des Forces canadiennes. C'est notre gouvernement qui a mis à la disposition du public tous les documents relatifs à cette enquête. C'est notre gouvernement qui a encouragé les membres des forces armées à témoigner devant la commission et à faire tout ce qu'ils pouvaient pour faire la lumière sur cette affaire.

Notre gouvernement n'a pas seulement été ouvert, il a été terriblement ouvert.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, «terrible» est certainement le terme juste.

Je rappelle au secrétaire parlementaire qu'il n'est pas question ici des enquêtes externes, mais bien des enquêtes internes au ministère de la Défense nationale, où la dissimulation, la corruption et la mauvaise gestion sont monnaie courante.

Le premier ministre sait que les Forces canadiennes ont servi notre pays avec honneur. Il sait que son ministre a perdu le respect des Canadiens et a complètement perdu les rênes de son ministère.

Pourquoi le premier ministre n'exige-t-il pas la démission du ministre de la Défense nationale, qui fait constamment preuve de mauvais jugement et qui essaie non seulement de fuir ses responsabilités, mais aussi d'éluder les questions qui lui sont posées à la Chambre?

• (1435)

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je crois que le secrétaire parlementaire a expliqué la situation de façon fort éloquent.